BIENVENUE AU MINISTÈRE DE LA CULTURE, MINISTÈRE OUVERT

Un circuit balisé permet de découvrir l'architecture impressionnante du lieu : les casemates historiques de 1640, les caves fortifiées, le hall d'entrée majestueux, la grande salle de séance et le cabinet ministériel.

Tout au long de la journée, des comédiens, des artistes de rue et des musiciens donnent un aperçu sur la création et le savoir-faire artistique du Grand-Duché du Luxembourg.

LE PATRIMOINE HISTORIQUE

En établissant son siège dans le bâtiment historique de l'Hôtel des Terres Rouges, le ministère de la Culture contribue à la sauvegarde du patrimoine urbain et donne une nouvelle vie à cet hôtel particulier construit en 1922 sur les murs de la fortification pour y installer la Société Métallurgique des Terres Rouges.

L'ART CONTEMPORAIN

Le hall d'entrée, pièce maîtresse de ce bâtiment, servira d'antichambre, mais aussi pour présenter la jeune création luxembourgeoise. A un rythme semestriel, le ministère de la Culture passera commande à des artistes luxembourgeois d'œuvres qui seront exposées dans le hall. Actuellement sont exposées trois œuvres d'Anne Michaux, une des sept lauréats de la bourse du CNA – Aide à la création et à la diffusion en photographie 2011.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture

Le plan de Guernier montre la casemate sur le bastion Louis avec ses trois meurtrières et son accès vers la fausse-braie © *Plan Guernier 1797, Staatsbibliothek zu Berlin, Preußischer Kulturbesitz, Kart. X 14073*

UNE CASEMATE DE L'ÉPOQUE ESPAGNOLE

L'immeuble fait la jonction entre le bastion Louis et la fausse-braie Louis Beck. Il renferme dans ses sous-sols une casemate construite par les Espagnols vers 1640.

LE BASTION PIÉMONT

Dans le cadre de la modernisation de la citadelle de Luxembourg après la Guerre de Trente Ans (1618 – 1648), l'ingénieur suisse Isaac de Treybach a fait construire le bastion Piémont devant l'ancien mur de fortification du Moyen-Age. Le bastion Piémont fut érigé sur le rocher naturel et ses murs avaient une épaisseur de 2,5 mètres.

Une casemate était aménagée sur le bastion pour couvrir la fausse-braie. L'entrée de la casemate se situant du côté ouest était accessible via un escalier et un couloir muni de trois meurtrières, dont deux sont aujourd'hui bouchées. Un deuxième escalier descendait jusqu'à la fausse-braie. La porte est aujourd'hui ensevelie, seule l'arche de pierre au-dessus de la porte est encore visible.

LE BASTION LOUIS

Le 3 juin 1684, la ville capitule devant les troupes de Louis XIV. Un mois plus tard, Sébastian Le Prestre de Vauban (1633 – 1707) présente des plans de restructuration de la fortification de Luxembourg, selon le plan en étoile appliqué par Vauban dans plus de 160 places fortifiées. Les travaux durent 4 années et occupent 3000 ouvriers.

Le bastion Piémont, construit vers 1640, est élargi, renforcé et remplacé par le bastion Louis. Le mur extérieur du bastion mesure jusqu'à 14 mètres, avec une largeur moyenne de 2,5 mètres, et est soutenu à intervalle régulier par des contreforts.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture

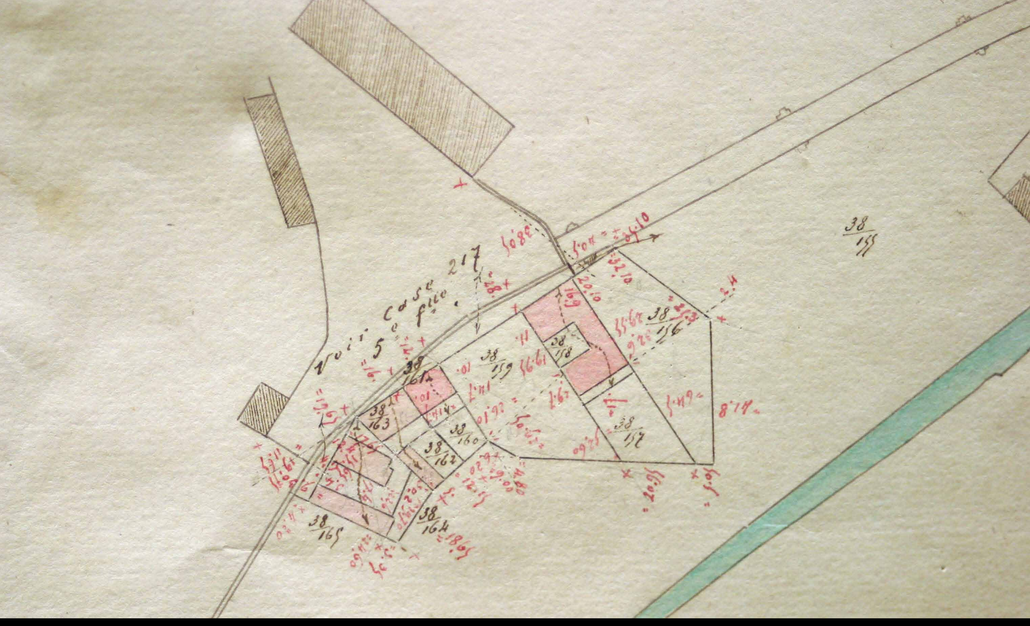

Le croquis d'arpentage réalisé de 1870 montre les emplacements des différents immeubles sur l'ancien bastion Louis © *Administration du Cadastre et de la Topographie, autorisation du 3 janvier 2012*

LUXEMBOURG DEVIENT UNE VILLE LIBRE

Suite au Traité de Londres signé le 11 mai 1867, le Grand-Duché de Luxembourg devient un pays neutre et la garnison prussienne quitte la fortification le 9 septembre 1867. Le démantèlement de la fortification commence immédiatement et s'étend jusqu'en 1883.

LA VILLE GAGNE SUR LE MILITAIRE

La ville se défait de son carcan militaire et un grand plan d'aménagement est dressé par Louis Fuchs et Oscar Bélanger en 1868. Des grands boulevards et des parcs sont aménagés sur les surfaces largement remblayées de l'ancienne fortification. Les acquéreurs sont des entreprises qui y érigent leurs sièges (BIL, BCEE, ARBED), des bourgeois qui y construisent des maisons, commerces et hôtels particuliers ou même des spéculateurs qui espèrent en tirer du bénéfice.

Le bastion Beck (place de la Constitution) et le « Bock » deviennent des terrasses panoramiques, tandis que d'autres, comme le bastion Louis, sont parcellés et vendus.

LE BASTION LOUIS EST MIS EN VENTE

Le 21 mai 1868, le bastion Louis est subdivisé en quatre parties inégales, qui sont mises en vente, alors que le plan d'aménagement de la ville n'est pas encore définitivement arrêté.

Les futurs propriétaires doivent s'engager à entretenir le mur, à démolir le parapet et à aménager un trottoir. Il s'agit de spéculateurs, comme l'architecte de la Ville Jean-François Eydt, qui revend les terrains ou des bourgeois, comme Salomon Cerf et la société Delahaye et Fischer, qui y établissent leur demeure et leur commerce.

Quinze ans plus tard les acquéreurs morcellent les terrains en six parcelles à bâtir.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture

La maison de Henri Fischer en 1900 avec véranda, cour et comptoir d'assurances © *Batty Fischer / Photothèque de la Ville de Luxembourg*

LA BOURGEOISIE PREND LA PLACE DES MILITAIRES

Le démantèlement de la fortification permet d'agrandir et d'embellir la ville selon un plan d'aménagement dressé en 1868 et s'inspirant du Baron Haussmann (Paris) et de Victor Besme (Bruxelles).

LE BOULEVARD DU VIADUC

Une des pièces maîtresses de l'urbanisme d'Edouard André est l'aménagement du boulevard du Viaduc (Roosevelt) en boulevard panoramique avec promenade ombragée pour piétons et square sur le bastion Beck (place de la Constitution).

Pendant la Seconde Guerre mondiale, le boulevard s'appelle « Ringstrasse », avant de prendre en 1945 le nom du 32e président des Etats-Unis d'Amérique, Franklin Delano Roosevelt.

DES COMPTOIRS COMMERCIAUX

La première construction est le comptoir de la société Delahaye et Fischer. Elle comprend un étage ainsi que des mansardes. Au début du XIXe siècle, le Comptoir Lorrain-Luxembourgeois pour la Vente des Fontes entretiennent des bureaux à la même adresse.

Henri Fischer reprend la propriété après cessation de la raison sociale de Delahaye et Fischer. Fischer est conseiller communal de la Ville de Luxembourg et agent principal de la «Compagnie belge d'assurances générales sur la vie » pour le Grand-Duché.

A sa mort en 1902, son beau-fils **Paul Stumper**, docteur en droit, échevin de la Ville de Luxembourg et agent général de différentes assurances belges et allemandes, hérite de la propriété. En 1919, il cède son agence générale à Félix Prüm et s'établit au 6, rue des Lilas à Luxembourg. En 1921, il vend l'immeuble à **Georges Pierre Schoos**, qui le revend après quelques mois à la Société Métallurgique des Terres Rouges.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture

Le siège de la Société Métallurgique des Terres Rouges vu du clocher de la cathédrale, avec sa cour intérieure couverte, 1941 © *Bernard Kutter / Photothèque de la Ville de Luxembourg*

LE SIÈGE SOCIAL HÔTEL DES TERRES ROUGES

« La rivalité de la bourgeoisie libérale et du pouvoir public s'exprime directement par l'architecture et le siège d'entreprise doit dépasser en monumentalité et en beauté l'édifice public. » Dr. Robert L. Phillipart

LE LUXEMBOURG, UNE CAPITALE ÉCONOMIQUE

Un grand nombre de sociétés choisissent la capitale pour construire leur siège administratif, notamment dans le domaine des chemins de fer (Guillaume Luxembourg, Prince Henri, Chemins de Fer Secondaires), des banques (Banque Internationale à Luxembourg, Crédit Foncier, Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat), mais aussi des sociétés industrielles, dont les sites d'exploitation se trouvent ailleurs, comme l'ARBED et la Société Métallurgique des Terres Rouges.

L'HÔTEL DES TERRES ROUGES

En 1922, la Société Métallurgique des Terres Rouges acquiert l'immeuble existant pour le transformer en hôtel représentatif et pour y installer son siège.

Le bâtiment est agrandi par une aile à quatre travées identiques le long du boulevard Roosevelt, du côté de la vallée de la Pétrusse. La porte cochère est aménagée en partie centrale. C'est ainsi que l'immeuble acquiert sa belle cour intérieure surmontée d'une verrière.

La porte d'entrée, réalisée en fer forgé, porte les initiales de la Société Métallurgique des Terres Rouges « TR ». Le bâtiment se compose de deux étages en maçonnerie et d'un étage mansardé. Les caves sont intégrées dans l'ancien mur de fortification du bastion Louis. Le rez-de-chaussée se distingue par sa grande cour couverte et les bureaux du président et du directeur de la Société Métallurgique des Terres Rouges. Un escalier d'honneur mène à la grande salle de séance du premier étage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture

Le siège social et la direction générale de la Société Métallurgique des Terres Rouges © *Collection Charles Barthel*

DES MAÎTRES DE FORGE AU GOUVERNEMENT

Après avoir servi de siège sociétaire, l'Hôtel des Terres Rouges a été pris à bail par le gouvernement en 1936 pour accueillir d'abord les archives, ensuite différents ministères.

LA SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE DES TERRES ROUGES

Après la Première Guerre mondiale, la sidérurgie a dû se rapprocher de la France afin de trouver de nouveaux partenaires financiers pour remplacer les capitaux allemands.

C'est ainsi que l'ARBED et la société Schneider prennent des participations réciproques et créent la Société Métallurgique des Terres Rouges en 1919, dans le but de reprendre la quasi totalité des avoirs possédés par la Gelsenkirchener Bergwerks A.G sur la rive gauche du Rhin : les usines Terres-Rouges à Esch et Esch/Belval, l'aciérie Rothe Erde à Aix-la-Chapelle et les hauts fourneaux d'Audun-le-Tiche en Moselle. Un deuxième consortium, la Société Minière des Terres Rouges reprend le patrimoine minier.

L'ARBED

Les relations entre l'ARBED et la Société Métallurgique des Terres Rouges étaient très intenses. Les deux sociétés avaient le même directeur en la personne d'Emile Mayrisch. Elles fondèrent le Comptoir luxembourgeois de métallurgie (Columeta S.A.) en 1920 pour commercialiser leurs produits ensemble au niveau mondial. En 1926, elles créèrent une communauté d'intérêt. La Société Métallurgique des Terres Rouges est absorbée en 1937 par l'ARBED. N'ayant pas besoin de deux sièges, l'Hôtel des Terres Rouges est mis en location.

C'est le gouvernement luxembourgeois qui loue le bâtiment pour accueillir, dans une première phase, les Archives nationales (1936 – 1964) et ensuite les ministères des Transports et des Travaux Publics (1964 – 2010).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture

La toiture de l'Hôtel des Terres Rouges ravagée par le feu, avril 1941 © *Tony Krier / Photothèque de la Ville de Luxembourg*

LES ARCHIVES DU GOUVERNEMENT

Le gouvernement luxembourgeois cherchait un nouveau local pour ses archives. Les caves blindées de l'Hôtel des Terres Rouges se prêtaient particulièrement bien à l'accueil de documents officiels.

UNE SOLUTION PROVISOIRE QUI DURE

L'architecte de l'Etat Charles Arendt avait fait construire en 1884 une annexe à l'ancien refuge de l'Abbaye Saint-Maximin pour y loger les archives du gouvernement, mais malheureusement le bâtiment fut détruit en 1933.

Ne disposant plus de lieu adapté à ses besoins d'archivage, le gouvernement installe provisoirement les archives de l'Etat dans plusieurs lieux différents : à l'Hôtel des Terres Rouges, au magasin des grains de l'ancienne forteresse et dans une multitude d'annexes louées aux quatre coins de la ville.

En 1964, après l'aménagement de l'ancien hôpital militaire, les archives de l'Etat reçoivent une demeure définitive dans les anciennes casernes du Saint-Esprit, un bâtiment qu'elles allaient partager avec la Musique militaire.

LE GRENIER DE L'HÔTEL EST RAVAGÉ PAR LE FEU

Le 23 avril 1941 à 22h00, un incendie se déclare dans le grenier de l'Hôtel des Terres Rouges. Nourri par les matériaux stockés dans les mansardes, le feu se propage vite à tout le toit. La police doit fermer le boulevard pour écarter les curieux qui viennent contempler ce spectacle nocturne inattendu. Les pompiers de Trèves sont appelés pour aider les pompiers luxembourgeois.

Quinze jours plus tard, l'architecte de l'ARBED introduit un plan auprès de la Ville de Luxembourg pour remédier aux dégâts et en même temps pour transformer le deuxième étage mansardé en bel étage, tout en remplaçant la toiture en zinc endommagée par une couverture en ardoise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture

TEMPLE ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE

Dans la grande salle de séance, occupant toute la largeur du bâtiment, des grandes décisions économiques et politiques ont été prises. Emile Mayrisch et Eugène Schneider y décidaient du sort de la sidérurgie européenne dans l'entre-deux-guerres. La tripartite s'y est réunie pendant la crise des années 70 et des coalitions politiques y ont été soudées dans les années 80.

Beaucoup de personnes connaissent la salle pour y avoir passé leur permis de conduire ou un examen de promotion de la fonction publique.

LA DÉCORATION – LES INDUSTRIES DES GRANDES FORGES

Quatre médaillons représentant des scènes de la métallurgie préindustrielle sont intégrés dans la boiserie en chêne. Leur auteur inconnu s'est inspiré du recueil de planches sur les sciences, les arts libéraux et les arts mécaniques de l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert.

LE LAVAGE DU MINERAI

© Encyclopédie de Diderot et d'Alembert, 1765

L'argile est séparée du minerai d'alluvion par un lavage à l'eau courante.

MOULAGE DES GUEUSES

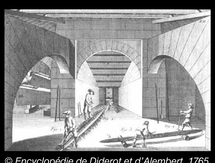

© Encyclopédie de Diderot et d'Alembert, 1765

Deux ouvriers préparent le moule qui recevra la fonte liquide.

REFOULEMENT DU RENARD

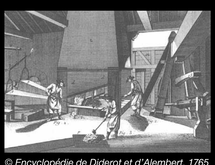

© Encyclopédie de Diderot et d'Alembert, 1765

Dans la forge, les gueuses sont chauffées sur un feu ouvert. L'ouvrier sur l'avant-plan refoule le renard à coup de masse.

ETIREMENT DU FER DANS LA FORGE

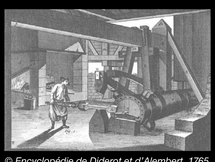

© Encyclopédie de Diderot et d'Alembert, 1765

Le forgeron élargit une pièce sous le marteau-pilon.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture

Cabinet du ministre Claude Wiseler, 2008 © *Paulo Lobo - Luxedit Sàrl*

LE GOUVERNEMENT, LOCATAIRE ET PROPRIÉTAIRE DE L'IMMEUBLE

Le gouvernement prend l'Hôtel des Terres Rouges en location pour y installer ses archives, puis à partir de 1964 différents ministères. En 1971, l'Etablissement des Assurances contre la Vieillesse et l'Invalidité en devient propriétaire avant de le céder en 1974 à l'Etat.

LE CABINET MINISTÉRIEL

Les anciens bureaux de la direction de la Société Métallurgique des Terres Rouges accueillaient les cabinets des ministres suivants :

1964 – 1969	**Albert Bousser**	**Ministre des Travaux publics** **Ministre des Transports, des Postes et Télécommunications**
1969 – 1974	**Jean-Pierre Büchler**	Ministre de l'Agriculture et de la Viticulture **Ministre des Travaux publics**
	Marcel Mart	Ministre de l'Economie nationale, des Classes moyennes et du Tourisme **Ministre des Transports** et de l'Energie
1974 – 1979	**Jean Hamilius**	**Ministre des Travaux publics** Ministre de l'Agriculture et de la Viticulture
	Marcel Mart	Ministre de l'Economie nationale, des Classes moyennes et du Tourisme **Ministre des Transports** et de l'Energie
1979 – 1984	**Josy Barthel**	**Ministre des Transports,** de la Communication et de l'Informatique Ministre de l'Energie Ministre de l'Environnement
	René Kohnen	Ministre de la Fonction publique **Ministre des Travaux publics**
1984 – 1989	**Marcel Schlechter**	**Ministre des Travaux publics** Ministre des Transports Ministre de l'Energie
1989 – 1999	**Robert Goebbels**	Ministre de l'Economie **Ministre des Travaux publics** Ministre des Transports (1989 – 1995) Ministre de l'Energie (1995 – 1999)
1999 – 2004	**Erna Hennicot-Schoepges**	Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche **Ministre des Travaux publics**
2004 – 2011	**Claude Wiseler**	**Ministre des Travaux publics** (2004 – 2009) Ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative (2004 – 2009) Ministre du Développement durable et des Infrastructures (2009 –)
2011 –	**Octavie Modert**	**Ministre de la Culture** Ministre déléguée à la Fonction publique et à la Réforme administrative Ministre aux Relations avec le Parlement Ministre à la Simplification administrative

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture